

## **Vers de nouvelles normes en droit de la responsabilité publique?**

Colloque - Vendredi 11 et samedi 12 mai 2001 - Sénat (Palais du Luxembourg)

### **Première demi-journée**

#### L'encadrement général du droit de la responsabilité de la puissance publique

**8h30** : Accueil des participants.

**9h00-9h10** : Introduction du colloque par M. Christian PONCELET, Président du Sénat.

**9h10-9h25** : Présentation des travaux par Mme Francine DEMICHEL, Directrice de l'enseignement supérieur, Ministère de l'éducation nationale, M. Michel POUCHAIN, Président de l'université Paris 13 (Paris-Nord) et M. Philippe SUEUR, Doyen de la faculté de droit de Paris 13, Conseiller régional.

*Président de séance* : M. Pierre FAUCHON, Vice-Président de la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale du Sénat.

**9h25-9h45** : La norme en droit de la responsabilité, M. Philippe MANIN, Professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

**9h45-10h05** : L'encadrement de la responsabilité en droit international public, Mme Brigitte STERN, Professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

**10h05-10h25** : La pratique de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, M. Jean-Paul COSTA, Conseiller d'Etat et juge à la Cour européenne des droits de l'homme.

**10h25-10h45** : pause

**10h45-11h05** : La responsabilité pénale internationale des gouvernants, M. Hervé ASCENCIO, Professeur à l'université Paris 13 Paris-Nord.

**11h05-11h25** : L'encadrement de la responsabilité en droit communautaire, M. Vlad CONSTANTINESCO, Professeur à l'université Strasbourg 3 Robert Schuman.

**11h25-11h45** : L'encadrement de la responsabilité en droit constitutionnel, M. Robert ETIEN, président du département droit public-science politique de la faculté de droit de l'université Paris 13 Paris-Nord.

**11h45-12h15** : discussion

**12h30-14h00** : déjeuner au Sénat

## Deuxième demi-journée

### L'hétérogénéité des normes en droit interne de la responsabilité de la puissance publique

#### **14h30 : début des travaux**

*Président de séance* : M. le Doyen Georges VEDEL, de l'Académie française.

#### **Témoignages :**

**14h35-14h50** : La responsabilité pénale des décideurs publics locaux, M. Pierre FAUCHON, Vice-Président de la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale du Sénat.

**14h50-15h05** : La responsabilité des parcs, communes et communautés de communes, M. René-Pierre SIGNE, Sénateur-maire et Président du Parc naturel régional du Morvan.

#### **Rapports :**

**15h05-15h25** : Existe-t-il une responsabilité de droit commun ? M. Michel PAILLET, Professeur à l'université de Toulon et du Var.

#### **15h25-15h35 : pause**

**15h35-15h55** : Y-a-t-il une "subsidiarisation" dans le droit de la responsabilité administrative ? Mme Maryse DEGUERGUE, Professeur à l'université Paris XII Val-de-Marne.

**15h55-16h15** : Le dommage et le préjudice, M. Jean-Marie PONTIER, Professeur à l'université Aix-Marseille III.

**16h15-16h35** : Disparition, maintien ou réformation de la dualité de juridiction ? M. Christophe GUETTIER, Professeur à l'université du Mans.

#### **16h35-17h00 : discussion**

## **Troisième demi-journée**

### Les dilemmes de la responsabilité

#### **9h00 : début des travaux**

*Président de séance* : M. Pierre DELVOLVE, Professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas.

**9h15-9h35** : La responsabilité pénale du Président de la République : le retour de la méthode exégétique en droit constitutionnel, M. Olivier BEAUD, Professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas.

**9h35-9h55** : Responsabilité et principe de précaution, Mme Aude ROUYERE, Professeur à l'université Bordeaux 4 Charles de Montesquieu).

**9h55-10h15** : La responsabilité due aux activités de contrôle, M. Yves GAUDEMET, Professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas.

#### **10h15-10h35 : pause**

**10h35-10h55** : Les tiers au contrat administratif et la responsabilité, Mme Laurence FOLLIOT-LALLIOT, Professeur à l'université Paris 13 Paris-Nord.

**10h55-11h15** : A propos des catégories du droit de la responsabilité, M. Denys de BECHILLON, Professeur à l'université de Pau et des Pays de l'Adour.

#### **11h15-11h45 : discussion**

#### **12h15-14h00 : déjeuner libre**

## Quatrième demi-journée

### La responsabilité est-elle dominée par l'éthique ?

#### **14h30 : début des travaux**

*Président de séance* : M. Yves GAUDEMET, Professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas.

**14h30-14h50** : L'Etre, l'éthique et la responsabilité, M. Jean-Arnaud MAZERES, Professeur à l'université Toulouse 1.

**14h50-15h10** : La responsabilité, l'établissement hospitalier et le corps humain, M. Louis DUBOUIS, Professeur à l'université Aix-Marseille 3.

**15h10-15h30** : Ethique et esthétique, Mme Jacqueline MORAND-DEVILLER, Professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

#### **15h30-15h40 : pause**

**15h40 Table ronde et discussion** : L'inventaire de nouvelles normes, de nouveaux champs et de nouvelles interrogations en droit de la responsabilité publique.

Sous la présidence de M. Jean-Claude HELIN, Doyen honoraire de la faculté de droit de l'université de Nantes, avec la participation de Mme Marie-Aimée LATOURNERIE, Présidente de la Section du rapport des études du Conseil d'Etat, Mmes Florence BELLIVIER, Professeur à l'université Paris 13 Paris-Nord, Danièle LOCHAK Professeur à l'université Paris 10 Nanterre, Hélène THOMAS, Politiste à l'université Paris 13 Paris-Nord et M. Laurent RICHER, Professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Certains thèmes seront privilégiés : le dialogue entre les Juges ; l'aspect circonstanciel de la distinction législateur-juge ; l'ambiguïté de la distinction jurisprudence/solidarité nationale ; l' "européanisation" compromet-elle les structures du droit français de la responsabilité ? ; la supposée déviation de la responsabilité par l'assurance ; la décision en matière de responsabilité ; les nouvelles formes de la responsabilité liées aux développements récents de la génétique ; la concurrence et la responsabilité ; le rôle éminent du lien causal ; la responsabilité détermine-t-elle la titularité des droits ? ; la responsabilité et la sécurité sanitaire.

**17h00 : Synthèse de la table ronde et du colloque** : M. Jacques MOREAU, Professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas.

(Les A.T.E.R. de l'université Paris 13 Paris-Nord apporteront leurs concours aux Présidents de séance).